

Danger et risque

Danger et risque - Identification des dangers

Sur cette page

[Qu'est-ce qu'un danger?](#)

[Comment savoir si c'est un danger?](#)

[Qu'est-ce que l'identification des dangers?](#)

[Où trouver plus d'information sur les dangers?](#)

[À quel moment procéder à une identification des dangers?](#)

[Que faire si on arrive dans un nouveau milieu de travail?](#)

[Quels sont les types de dangers?](#)

Qu'est-ce qu'un danger?

Le danger est défini de plusieurs façons, mais la définition la plus commune est celle associée à la santé et à la sécurité au travail : « Un danger est toute source potentielle de dommage, de préjudice ou d'effet nuisible sur la santé pour quelque chose ou quelqu'un ».

La norme CSA Z1002 « Santé et sécurité au travail - Identification et élimination des phénomènes dangereux et appréciation et maîtrise du risque » utilise les termes suivants :

- Dommage (ou préjudice) – blessure physique ou atteinte à la santé
- Danger – source potentielle de dommage pour un travailleur

Fondamentalement, un danger est un risque de dommage ou d'effet nuisible pour, par exemple, une personne quand il s'agit d'un effet sur la santé, une organisation quand il s'agit de dommages à la propriété ou d'une perte matérielle, ou pour l'environnement.

Consulter la fiche d'information Réponses SST intitulée [Danger et risque](#) pour en savoir plus.

Qu'est-ce que l'identification des dangers?

L'identification des dangers fait partie du processus permettant de déterminer si une situation, un élément ou un objet en particulier pourrait causer un préjudice. Le terme le plus souvent utilisé pour décrire l'ensemble du processus est « évaluation des risques ».

- Déterminer les dangers et les facteurs de risque qui pourraient causer un préjudice (identification des dangers).
- Analyser et évaluer le risque associé au danger (analyse et évaluation du risque).
- Déterminer des moyens appropriés pour éliminer le danger ou maîtriser le risque lorsque le danger ne peut pas être éliminé (maîtrise du risque).

En général, l'identification des dangers vise à déceler et à consigner tout danger possible en milieu de travail. Pour ce faire, il peut être utile de travailler en équipe, avec des personnes qui connaissent bien la zone de travail et d'autres qui ne la connaissent pas; ainsi, vous profitez d'une expérience et d'un regard neuf pour faire l'inspection.

À quel moment procéder à une identification des dangers?

L'identification des dangers peut avoir lieu à divers moments :

- Lors de la conception ou de la mise en place
 - Conception d'un nouveau processus ou d'une nouvelle procédure
 - Achat et installation de nouvelle machinerie
- Avant l'exécution d'une tâche
 - Vérification de l'équipement ou suivi des procédures
 - Examen des environs avant chaque quart de travail
- Pendant l'exécution d'une tâche
 - Conscience des changements, des conditions anormales ou d'émissions soudaines
- Lors d'une inspection
 - Formelle, informelle, par un superviseur ou un comité de santé et sécurité
- Après un incident
 - Quasi accidents ou incidents mineurs
 - Blessures

Pour s'assurer que tous les dangers sont décelés :

- Examiner tous les aspects du travail et tenir compte des activités irrégulières comme la maintenance, les réparations ou le nettoyage.
- Examiner l'environnement physique, l'équipement, le matériel, les produits, etc. utilisés.
- Tenir compte de la façon d'exécuter les tâches.

- Examiner les rapports de blessures et d'incidents.
- Parler aux travailleurs : ce sont eux qui connaissent le mieux leur travail et ses dangers.
- Tenir compte de tous les quarts de travail et des personnes qui ne travaillent pas sur place, que ce soit à domicile ou sur d'autres sites, des conducteurs, des télétravailleurs, en présence de clients, etc.
- Examiner l'organisation ou l'exécution du travail (tenir compte de l'expérience des personnes qui exécutent le travail, des systèmes utilisés, etc.).
- Examiner les conditions inhabituelles prévisibles (ex. répercussions possibles sur les procédures de contrôle de danger qui pourraient ne pas être applicables en situation d'urgence, lors d'une panne, etc.).
- Déterminer si un produit, une machine ou un équipement peut être modifié volontairement ou involontairement (ex. un dispositif de sécurité qui pourrait être retiré).
- Examiner toutes les phases du cycle de vie.
- Examiner les risques pour les visiteurs ou le public.
- Tenir compte des groupes de personnes pour lesquels le niveau de risque peut être différent, comme les jeunes travailleurs ou les travailleurs sans expérience, les personnes handicapées, les nouvelles mères ou les femmes enceintes.

Quels sont les types de dangers?

Les dangers sont couramment catégorisés :

- [dangers biologiques](#) – bactéries, virus, insectes, plantes, oiseaux, autres animaux, humains
- [dangers chimiques](#) – en fonction des propriétés physiques, chimiques et toxiques d'une substance ou d'un produit chimique
- [dangers ergonomiques](#) – mouvements répétitifs, poste de travail installé de façon inadéquate, etc
- [dangers physiques](#) – rayonnements, champs magnétiques, températures extrêmes, pressions extrêmes (haute pression ou sous vide), bruit
- [dangers psychosociaux](#) – stress, violence
- [dangers pour la sécurité](#) – glissade, trébuchement, protection inadéquate des machines, défaillance ou panne d'équipement

Comment savoir si c'est un danger?

Une autre façon de penser à la santé et à la sécurité au travail est de se poser des questions comme celles qui suivent. Ce sont des exemples. D'autres objets ou situations pourraient présenter un danger. Faites une liste des éléments qui devraient être examinés. Pendant l'évaluation des risques, le niveau de préjudice est aussi évalué.

Quelles sont les matières avec lesquelles je pourrais entrer en contact ou les situations dans lesquelles je pourrais me trouver?

- [électricité](#)
- substances et produits [chimiques](#) (liquides, gaz, solides, brumisation, vapeurs, etc.)
- [chaleur ou froid extrêmes](#) (ex. boulangeries, fonderies, transformation de la viande)
- rayonnements [ionisants](#)/non ionisants (ex. rayons X, [rayons ultraviolets \[soleil\]](#))
- [insuffisance d'oxygène](#)
- [eau](#)

Quel est le matériel ou l'équipement qui pourrait me frapper?

- objets mobiles (ex. [chariots élévateurs à fourche](#), ponts roulants, véhicules)
- objets projetés (ex. étincelles ou éclats d'usinage)
- matériel qui tombe (ex. équipement situé au-dessus)

Quels sont les objets ou l'équipement que je pourrais frapper ou cogner ou qui pourraient me coincer?

- objets fixes
- objets en saillie
- bords coupants ou irréguliers
- points de pincement sur les machines (endroits où les pièces sont très près l'une de l'autre)
- objets mobiles (convoyeurs, chaînes, courroies, câbles, etc.)

D'où pourrais-je tomber (ex. vers un niveau inférieur)?

- objets, structures, réservoirs, silos, mezzanine
- [échelles](#), passerelles aériennes
- toits
- arbres, falaises

Sur quoi pourrais-je [glisser ou trébucher](#) (ex. au même niveau)?

- obstacles sur le plancher, dans les escaliers
- surface dangereuse (mouillée, huileuse, glacée)
- chaussures ou bottes en mauvais état

Comment pourrais-je [me surmener](#)?

- soulever
- tirer
- pousser
- transporter
- mouvements répétitifs

Dans quelles autres situations pourrais-je me trouver?

- personnes inconnues ou non autorisées dans un secteur
- situation potentiellement [violente](#)
- [travail en isolement](#)
- [espaces clos](#)
- matériel manquant ou endommagé
- nouvel équipement/nouvelle procédure sur le site
- incendie ou explosion
- déversement ou émission de substance ou produit chimique

Où trouver plus d'information sur les dangers?

Il peut être nécessaire de faire des recherches sur les dangers potentiels et l'ampleur de ces dangers. Entre autres sources d'information :

- fiches de données de sécurité (FDS)
- instructions, guides d'utilisation et manuels du fabricant
- tests d'exposition (hygiène du travail, comme l'exposition au bruit ou aux substances ou produits chimiques)
- résultats de toute [analyse de la sécurité des tâches](#)
- expérience d'organisations similaires

- associations commerciales ou pour la sécurité
 - renseignements, publications, mises en garde, etc. publiés par des organismes réputés, les syndicats ou les organismes gouvernementaux
-

Que faire si on arrive dans un nouveau milieu de travail?

Pour en savoir plus sur les dangers associés à votre travail, vous pouvez, en tant que nouvel employé, faire ce qui suit :

- S'adresser à son superviseur.
 - S'informer auprès d'un membre du comité de santé et sécurité ou d'un représentant de SST.
 - S'informer sur les procédures opérationnelles normalisées et les précautions associées à votre travail.
 - Vérifier les étiquettes de produits et les fiches de données de sécurité.
 - Porter attention aux symboles et autres types de mises en garde sur le site.
 - Porter attention aux affiches ou instructions, à l'entrée des salles d'entreposage de substances ou produits chimiques, au sujet des produits dangereux.
 - S'informer sur les instructions de fonctionnement, les procédures et procédés de travail sécuritaire, etc.
-

Date de la première publication de la fiche d'information : 2018-05-04

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2018-05-04

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.